

Projet de centrale solaire : Lafarge répond

Saint-Pierre-la-Cour — « Nous sommes en phase d'études. » C'est sur des terrains appartenant au cimentier Lafarge qu'est envisagée l'implantation d'une grande centrale solaire.

La polémique

« On est vraiment en phase d'études et de développement. C'est un peu prématuré d'en parler. Il y aura une enquête publique », commente la personne en charge de suivre le dossier chez le cimentier Lafarge. C'est sur une partie de ses terrains, à Saint-Pierre-la-Cour, qu'est envisagé un projet de centrale solaire.

Projet dont ont été avisés, samedi 29 mai, les habitants de Saint-Pierre-la-Cour, en Ile-et-Vilaire. Ils ont pu échanger avec Kemun, le bureau d'études porteur du projet (1).

Cette commune d'Ile-et-Vilaire qui jouxte Saint-Pierre-la-Cour, est directement concernée par cette potentielle centrale d'un total de 30 hectares, avec plus de 43 000 panneaux photovoltaïques, prévus pour être fixés sur près de 2000 poteaux.

Le cimentier Lafarge a participé à la conception du cahier des charges du projet, avec Kemun. « Nous aurons toujours un droit de regard sur ce qui sera mis en œuvre et déposé, précise l'interlocuteur chargé de la mission chez Lafarge. Mais ce ne sera pas une « installation Lafarge ». »

L'industriel qui exploitera le site aura le main sur la production électrique annuelle prévue (14 000 MWh/an = l'alimentation électrique d'environ 5 000 foyers) mais n'est pas actionnaire.

« Mais pour qu'il y ait un industriel, il faut que le projet débouche », insiste, prudent, le cimentier.

Dans son avis déposé en mai dernier, l'association environnementale des Pays de la Loire (mission régionale d'autorité environnementale, MRAE),



Le projet de centrale solaire est prévu au sud-ouest des ciméniers du cimentier Lafarge.

Photo: Greenpeace

avait indiqué un certain nombre de recommandations, notamment l'élu de d'impôt de Kemun. Notamment en ce qui concerne l'impact visuel et paysager et le poids de l'ensemble de la structure sur le terrain prévu pour accueillir les panneaux solaires.

« Encore peu réalisé en France »

« Nous avons répondu à chacune des recommandations de la MRAE.

Par exemple, Kemun a mobilisé un paysagiste de Laval, indiquant le schéma d'études que nous avons contacté par mail. [...] L'avis de la MRAE et notre réponse feront partie du dossier qui sera soumis à enquête publique d'ici la fin de l'année (fin 2021). C'est notre premier projet de ce type (construction sur terrain), et cela reste un type de projet encore peu réalisé en France. »

Michel RICHARD.

[1] Il faut avoir accès à une réunion publique similaire avait été organisée, le même jour, en mairie de Saint-Pierre-la-Cour, avec un autre membre de Kemun et Kemun. Selon nos informations, aucun habitant n'était présent. Les habitants avec qui nous avons échangé depuis, n'étaient pas au courant de cette réunion publique.